

**Liste des décisions prises par le Collège de Zone le 11 décembre 2020 à distance**

Conformément à l'article 124 de la loi du 15/05/2007 relative à la sécurité civile, la liste des délibérations est publiée par voie d'affichage au siège social de la zone ainsi que dans tous les postes de la zone ou sur le site internet de la zone.

---

**1. APPROBATION PV COLLÈGE 13 NOVEMBRE 2020**

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone approuve le PV du Collège du 13 novembre 2020.

**2. MP ACHAT MATÉRIEL INFORMATIQUE — LOT 1 LICENCES SERVEUR - BON DE COMMANDE**

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'approuver la commande de 3 licences Windows serveur pro, lot 1 du marché 2020/039 " Achats de matériel informatique" à la société OPENIT SCRL, pour le montant de € 1.992,00 hors TVA ou € 2.410,32, 21% TVA comprise ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2020, article 351/742-53.

**3. MP ACHAT MATÉRIEL INFORMATIQUE — LOT 2 LICENCES GPS - BON DE COMMANDE**

Ce point est reporté.

**4. MP ACHAT 12 BADGEUSES AVEC LOGICIEL — BON DE COMMANDE**

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de commander 13 badgeuses avec logiciel à la société HOROMECA SOLUTIONS SPRL, pour le montant de 17.814,00 €HTVA + 10.000 € sur 5 ans ou € 21.554,94, TVAC pour l'achat et 12.100 € TVAC pour l'entretien sur 5 ans ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2020, article 351/742-53, et à inscrire au budget ordinaire sur 5 ans.

**5. MP ACHAT 10 ÉCRANS PC — BON DE COMMANDE**

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'approuver la commande de 10 écrans d'ordinateurs au soumissionnaire désigné dans le marché FORCMS AIT-121-1, soit PRIMINFO SA, pour le montant de € 886,50 hors TVA ou € 1.072,66, 21% TVA comprise ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2020, article 351/742-53.

**6. MP ACHAT 1 TRONÇONNEUSE COUPE-TOUT — BON DE COMMANDE**

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'approuver l'achat d'une tronçonneuse coupe-tout à la société BERGER COUVIN SPRL, pour le montant de € 1.210,00 hors TVA ou € 1.464,10, 21% TVA comprise ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2020, article 351/744-51.

**7. MP ACHAT 12 SCIES SABRE — BON DE COMMANDE**

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'approuver l'achat de 12 scies "sabre" au soumissionnaire ayant remis l'offre économiquement la plus avantageuse (sur base du prix), soit GEDIMAT LAMONTAGNE, pour le montant d'offre contrôlé de € 4.800,00 hors TVA ou € 5.808,00, 21% TVA comprise ; D'approuver le paiement suivant les dispositions prévues dans l'offre et par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2020, article 351/744-51.

**8. MP AMÉNAGEMENT D'UNE DOUCHE À ROCHEFORT — BON DE COMMANDE**

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'approuver l'achat d'une cabine de douche et ses accessoires à la société GEDIMAT LAMONTAGNE, pour le montant de € 410,00 hors TVA ou € 496,10, 21% TVA comprise ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2020, article 3513/723-60.

**9. MP GEDINNE ACHAT DOUCHE — BON DE COMMANDE**

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'approuver l'achat d'une cabine de douche pour le poste de Gedinne à la société GEDIMAT LAMONTAGNE, pour le montant de € 410,00 hors TVA ou € 496,10, 21% TVA comprise ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2020, article 3513/723-60.

**10. MP ACHAT DE MOBILIER DE BUREAU — BON DE COMMANDE**

Ce point est reporté.

**11. ACHAT LOGICIEL DE VISIOCONFÉRENCE — BON DE COMMANDE**

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'approuver le contrat d'un an pour un logiciel de visioconférence à la société WIN SA, pour le montant de € 868,00 hors TVA ou € 1.050,28, 21% TVA comprise ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2020, article 351/123-13.

---

12. URGENT – RÉPARATION ÉCHELLE DE VRESSE – BON DE COMMANDE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'approuver la réparation en urgence de l'échelle du poste de Vresse (poutres et feux) auprès de la société DL Service by, pour un montant de € 58.243,35 TVAC, en sollicitant une scission du montant sur 2 factures, à savoir 10.085,35 € en 2020 et 48.158 € en 2021 ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire des exercices 2020 et 2021, article 351/745-98 ; De soumettre la présente décision au Conseil de zone pour ratification lors de sa prochaine séance.

13.A. FACTURATION AMU – RÉCLAMATION BOUDART - DÉGRÈVEMENT

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'annuler la facture A20-08536 de 60,84 €, considérant qu'il n'est pas établi qu'il y ait eu contact avec le patient et le document de refus d'intervention signé par lui.

13.B. FACTURATION AMU – RÉCLAMATION GODDAERT - MAINTIEN

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de maintenir les factures A20-09351 et 09656 de 60,84 € chacune, considérant qu'il y a bien eu contact avec le patient.

13.C. FACTURATION AMU – RÉCLAMATION FRANÇOIS - DÉGRÈVEMENT

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de dégrever la première facture de 60,84 € pour l'intervention du 28 août 2020, considérant qu'il y a bien eu contact avec le patient mais que la deuxième intervention aurait pu être évitée.

14. MP FINANCEMENT DES DÉPENSES EXTRAORDINAIRES – CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES – APPROBATION

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'approuver l'offre de financement de ING BELGIQUE SA du 25 novembre 2020, pour un montant total de 2.314.165,50 € à financer sur 5 et 10 ans ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget ordinaire articles 35111/911-01.

15. MB 1 – INFORMATION

Le Collège de zone prend connaissance du courrier du 3 décembre 2020 de l'autorité de tutelle provinciale informant que le délai pour se prononcer sur la modification budgétaire est interrompu.

16. PERSONNEL ADMINISTRATIF – DEMANDE DE STAGE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de marquer son accord sur l'accueil d'une étudiante de 3<sup>e</sup> année en GRH, pour un stage non rémunéré d'une durée de 15 semaines, du 25 janvier au 7 mai 2021 ; De charger le service RH de transmettre à l'étudiante tous les documents nécessaires à son stage.

17. AGENDA 2021

Le Collège de zone fixe la première séance du conseil de zone le 22 janvier 2021, prend note de la proposition d'agenda pour 2021 et décide de l'examiner lors de sa prochaine séance.

18. TÉLÉPHONIE – SOCIÉTÉS CE+T ET IP NEXIA - RENON

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de mettre fin aux contrats avec les sociétés CE+T et IP Nexia dans les meilleurs délais et dans les formes prévues dans les contrats.

La Secrétaire de zone,  
Sandrine DUMONT



Le Président de la Zone,  
Christophe BASTIN

